



## Commune des Brenets

### Communiqué de presse

Conseil communal de la commune des Brenets

Conseil communal de la Ville du Locle

### **Rapprochement entre les Brenets et Le Locle** **Sondage de la population des Brenets et du Locle**

**C'est une première dans l'histoire des Brenets et du Locle: toutes les citoyennes et tous les citoyens des deux communes seront questionnés dès cette semaine sur le rapport qu'ils entretiennent avec leur commune et la commune voisine. Il s'agit d'une consultation organisée par les autorités des Brenets et du Locle avec pour objectif de recueillir les attentes des habitants sur les prestations communales, leur ressenti sur la situation de leur commune de domicile par rapport à ses voisins et au canton, ainsi que sur l'opportunité ou non d'étudier un rapprochement plus important entre Les Brenets et Le Locle. A noter que les Suisses de l'étranger qui ont leur domicile de vote au Locle ou aux Brenets peuvent faire la demande à la chancellerie pour recevoir ce questionnaire.**

Dans le courant de l'année 2015, la Ville du Locle a été approchée par les autorités des Brenets dans le but d'analyser l'état des collaborations entre les deux communes et de réfléchir à de possibles élargissement de ces coopérations, pouvant aller jusqu'à une fusion. Pour les deux Conseils communaux, il n'était pas envisageable d'entreprendre une telle analyse sans avoir préalablement consulté les Conseils généraux. Une séance commune a, par conséquent, réuni les deux législatifs le 9 mai 2016 aux Brenets. Au terme des débats, les Conseils généraux ont donné leur aval aux Conseils communaux pour l'organisation d'une campagne d'information et de consultation auprès de la population du Locle et des Brenets sur le rapprochement entre les deux communes ».

Le sondage soumis à la population des deux communes est anonyme, confidentiel et sera dépouillé de manière distincte pour chaque entité. Les citoyens sont invités à le remplir et le retourner d'ici au 10 février 2017.

Les résultats de la consultation seront présentés aux Conseils généraux du Locle et des Brenets lors d'une séance commune le 7 mars 2017. Ils seront exposés le lendemain aux citoyens des deux communes à l'occasion d'une soirée d'information publique qui se déroulera à l'aula du Cifom-ET, au Locle, en date du 8 mars 2017.

A noter qu'une conférence de presse sera donnée à l'Hôtel de Ville du Locle le mercredi 8 mars à 11 heures.

Le Locle, le 17 janvier 2017

Contacts :

Commune des Brenets, Alain Faessler, administrateur, tél. 032 886 50 51

Ville du Locle, Patrick Martinelli, chancelier, tél. 032 933 84 13